

LE LANCELOT EN PROSE ET SES TRADUCTIONS MOYEN-NÉERLANDAISES*

W. P. GERRITSEN, ORLANDA S. H. LIE, F. P. VAN OOSTROM

Introduction

Une "cathédrale en prose"¹, "le maître livre de la littérature arthurienne en prose"² — c'est ainsi qu'on a caractérisé l'immense cycle de romans qui, au Moyen Age, était connu comme l'*Estoire de Lancelot* et qu'actuellement on a coutume de désigner sous le titre de *Lancelot en prose*. Composé vraisemblablement entre 1215 et 1230, le cycle, sous sa forme la plus répandue, se constitue de trois romans: le *Lancelot propre*, *La Queste del Saint Graal* et *La Mort le Roi Artu*³. Dans plusieurs manuscrits, cependant, ce vaste ensemble tripartite est précédé d'une *Estoire del Saint Graal* qui, à son tour, est parfois suivie d'un *Merlin*, ouvrage pourvu d'une longue continuation. Cycle très complexe, aux dimensions comparables à celles d'*A la recherche du temps perdu*: dans l'édition établie par H. Oskar Sommer⁴, les cinq romans médiévaux occupent plus de 1.600 pages in-folio. Pour nous en tenir au *Lancelot en prose*, "chaque roman de la trilogie correspond", selon Jean Frappier, "à une époque différente de l'histoire de Lancelot, toute entière construite sur une confrontation de l'idéal courtois et de l'idéal religieux, de la chevalerie "terrienne" et de la chevalerie "celestielle" "⁵.

A en juger par le nombre de manuscrits conservés, le *Lancelot en prose* connut une diffusion impressionnante en France et dans les pays environnants. En outre, le cycle se répandit en version traduite dans une grande partie de l'Europe occidentale: Espagne, Portugal, Italie, Angleterre, Pays de Galles, Irlande, Allemagne, Pays-Bas. S'il est permis de considérer le nombre de traductions comme une preuve de la réception favorable d'une oeuvre médiévale dans un territoire linguistique autre que celui de son origine, c'est aux Pays-Bas médiévaux, que le *Lancelot en prose* paraît avoir joui d'une popularité exceptionnelle. En effet, le cycle gigantesque, ou du moins sa première partie, le *Lancelot propre*, roman déjà fort étendu en lui-même, a été traduit trois, voire peut-être même cinq fois en moyen-néerlandais⁶. Dans l'état des connaissances actuelles, ces trois traductions ont été produites indépendamment les unes des autres. (Et penser que la première version néerlandaise du chef-d'oeuvre de Proust, en dépit des efforts d'une équipe de traducteurs, en est toujours à la traduction d'*A l'ombre des jeunes filles en fleurs* . . .).

La plus connue des trois traductions moyen-néerlandaises est une adaptation *en vers* du cycle complet. Il est même vraisemblable que cet ensemble tripartite, représentant le *Lancelot propre*, la *Queste* et la *Mort Artu*, ait été précédé, sous une forme encore plus élargie, de trois autres romans: le *Joseph van Arimathea* et le *Merlijn* de Jacob van Maerlant et *Coninc Arturs boec* (d'après la *Suite du Merlin*) de Lodewijc van Velthem⁷. Le corpus *Lanceloet* — *Queeste vanden Grale* — *Arturs doet* a été transmis, incomplètement, dans un seul manuscrit⁸, le célèbre codex 129 A 10 de la Bibliothèque Royale de La

* Le texte français de notre article a été revu par Mme Ria Jansen-Sieben, M. André Jansen, Mlle Michèle Desage et M. R. E. V. Stuij. Nous tenons à les remercier vivement de leurs suggestions et améliorations.

Haye. Connu par les philologues néerlandais sous le nom de "*Lancelot-Compilatie*" (*Compilation de Lancelot*), ce manuscrit, du début du quatorzième siècle, représente le second volume d'un codex bipartite. Il comporte une traduction en vers du dernier tiers du *Lancelot propre* (à partir de la page 301 du tome IV de l'édition Sommer), suivie de la traduction de la *Queste* et de la *Mort Artu*. Entre ces trois textes on n'a pas intercalé moins de sept romans arthuriens, adaptés de textes indépendants et plus étendus à l'origine. Le compilateur a indéniablement tenté d'intégrer ces sept romans à la composition de la *Somme* de littérature arthurienne que représente la *Compilation de Lancelot*⁹. Dans les années 1846-1849, W. J. A. Jonckbloet, pionnier de la philologie néerlandaise du Moyen Age, a établi une édition intégrale du manuscrit de La Haye¹⁰. Si l'on considère l'étendue des textes (87.000 vers au total), cette édition mérite d'être qualifiée d'impressionnante — il n'est pas besoin de dire toutefois, qu'elle se trouve dépassée à l'heure actuelle.

La deuxième traduction moyen-néerlandaise, connue comme *Lantsloot vander Haghedochte*, est également une adaptation en vers. L'histoire de sa découverte remonte, elle aussi, au dix-neuvième siècle, mais les premiers savants qui en ont publié des fragments croyaient avoir à faire à des restes du premier livre de la *Compilation de Lancelot*, livre qui manque au manuscrit de La Haye. Ce n'est qu'en 1934 que cette erreur a été reconnue comme telle. Cette année-là, après avoir retrouvé pas moins de trente fragments, le jeune germaniste allemand Friedrich Meuser a pu établir que ceux-ci, comme les fragments publiés jadis par De Vries¹¹ et De Vreese¹², provenaient en effet d'une deuxième traduction du *Lancelot propre*, traduction indépendante de celle contenue dans la *Compilation de Lancelot*. En 1939, Meuser soutint, à l'Université de Marburg, une thèse dactylographiée¹³, dans laquelle il donna une description provisoire des fragments (sans toutefois les éditer) en cherchant à déterminer leur position par rapport au contenu du *Lancelot propre* français. Mais étant donné l'avènement de la seconde guerre mondiale, on comprendra aisément que la nouvelle de la découverte des fragments du *Lantsloot* ait été lente à parvenir aux philologues néerlandais. Ce n'est qu'en 1954 que ceux-ci en ont pris connaissance, en lisant l'étude de Mme Maartje Draak, intitulée *De Middelnederlandse vertalingen van de proza-Lancelot*¹⁴. Les 36 fragments actuellement connus du *Lantsloot vander Haghedochte* proviennent d'un codex qui semble avoir été écrit au milieu du quatorzième siècle dans les confins du comté de Hollande; ils comprennent ensemble 6073 vers dont 450 ont souffert des dégâts matériels. Le texte de ces 36 fragments correspond globalement à 31 parties du *Lancelot propre* (environ 60 pages in-folio au total), dispersées dans les tomes III (à partir de la page 21) et IV (jusqu'à la page 336) de l'édition Sommer. Les derniers 1.100 vers, en outre, peuvent être mis en parallèle avec des parties du texte de la *Compilation de Lancelot*. Toujours inédit, le *Lantsloot vander Haghedochte* n'a guère provoqué, jusqu'à présent, de publications à son sujet¹⁵. Cependant, en 1974, une édition a été enfin mise en chantier, qui sera accompagnée d'une étude approfondie de la technique du poète-traducteur¹⁶.

La troisième traduction du *Lancelot propre* en moyen-néerlandais est un texte en prose dont il ne reste que deux fragments. Conservés actuellement à la Bibliothèque municipale de la ville de Rotterdam, ces fragments ont été découverts en 1927 dans la province de Limbourg, puis publiés, d'une façon peu satisfaisante, par J. Notermans et W. de Vreese¹⁷. Le texte de l'un des Fragments de Rotterdam peut être mis en parallèle avec une partie d'un des fragments du *Lantsloot vander Haghedochte*. Les deux Fragments de Rotterdam peuvent être comparés d'autre part à des parties de la *Compilation de Lancelot*.

Trois traductions, trois interprétations du *Lancelot en prose*. Il est évident que le corpus moyen-néerlandais présente, pour l'étude de la technique littéraire des traducteurs médiévaux, un champ de travail choisi. En étudiant leurs refontes, très différentes les unes des autres, de l'oeuvre originale, on espère parvenir à déceler les intentions des traducteurs, et, par là, approfondir la connaissance des milieux littéraires dans lesquels ils ont travaillé. De telles études s'inscriront dans le cadre international des recherches consacrées au rayonnement prodigieux de la littérature arthurienne, véhicule de conceptions chevaleresques et courtoises. L'art des poètes néerlandais ne s'est pas développé en vase clos; il y a eu de multiples rapports littéraires, entre la France et les Pays-Bas d'une part, entre ceux-ci et l'Allemagne d'autre part.

Au sein de l'Institut "De Vooy" de langue et littérature néerlandaises de l'Université d'Utrecht, une équipe de médiévistes s'est formée qui se propose d'éditer et d'étudier le corpus moyen-néerlandais des traductions du *Lancelot en prose*. Oeuvre de longue haleine, ce projet comprendra une série de volumes (textes, fac-similés, commentaires, études) dont la publication s'échelonnera entre 1980 et 1995. Cinq volumes, représentant la première phase de l'exécution du projet, sont actuellement en cours de préparation. En septembre 1977, l'Académie Royale Néerlandaise des Sciences et des Lettres a accepté d'assumer le patronage du projet; elle s'est chargée en principe de la publication de cette série de volumes. Dans le présent article, trois membres de l'équipe d'éditeurs voudraient donner aux lecteurs de *Rapports — Het Franse Boek* une impression des tenants et aboutissants du projet. Il ne s'agira pas de présenter des résultats, ni même de formuler des réponses aux multiples questions qui se posent. Notre intention, en dressant cette esquisse de notre entreprise, a été tout simplement d'informer nos collègues romanistes néerlandais de quelques-uns des problèmes (il y en a bien d'autres) que présente l'étude des versions néerlandaises d'une grande oeuvre de la littérature française du Moyen Age.

Le problème de l'original français

Pour étudier chacune des versions moyen-néerlandaises du *Lancelot en prose*, pour pouvoir déterminer sa relation avec l'original français, on n'a qu'à la mettre en parallèle avec le texte contenu dans l'édition Sommer . . . Eh non! Sommer a établi son texte en se basant sur un nombre assez restreint de manuscrits conservés au Musée Britannique de Londres. C'est là qu'il a transcrit son manuscrit de base, en se servant, pour noter les variantes de quelques autres codex, d'un ingénieux appareil à collationner de sa propre invention¹⁸. Travail d'Hercule qui, en notre époque de photocopies instantanées, inspire le plus grand respect. Si Sommer n'a pas tiré parti des manuscrits, plus nombreux, de la Bibliothèque Nationale, c'est qu'il avait une bonne raison pour préférer ceux de Londres: "The Bibliothèque Nationale is still entirely dependent upon day light, a drawback often seriously felt during the winter months"¹⁹. Cela se passait en 1908.

Or, nous savons à présent que les 93 manuscrits français du *Lancelot en prose* présentent des rédactions souvent très divergentes les unes des autres. C'est un véritable labyrinthe textuel où s'enchaînent les passages déviants, les détours et les raccourcis narratifs, où fourmillent les variantes. Faut-il s'aventurer dans ce labyrinthe, faut-il l'explorer systématiquement, pour exclure la possibilité que telle ou telle altération qu'on aurait tendance à mettre sur le

compte d'un traducteur néerlandais, ne relève en réalité de l'activité d'un romanier français?²⁰ Il le faut bien. Mais, heureusement, il y a, depuis peu, un guide sûr, en la personne du professeur Alexandre Micha. Dans une série d'articles, dont la plupart ont paru dans la *Romania*, celui-ci a fait l'inventaire des codex du *Lancelot en prose*²¹, puis mis en carte, aussi clairement que possible, la tradition manuscrite²². L'exemple qui suit montrera la valeur de ses travaux pour le nôtre.

En accompagnant une demoiselle, Sagremor s'est fait prendre prisonnier par Mathamas. Dans la geôle, c'est la fille de ce dernier qui lui apporte à manger. Voici d'abord les deux versions moyen-néerlandaises en vers de ce passage.

*Compilation de Lancelot*²³

Dus bleef hi liggende gevaen.
 Alse die joncfrouwe dat hevet verstaen,
 Die hi met hem brachte dare,
 Dat Sagrimor gevaen ware,
 Dire ic hier te voren dede gewes,
 Si was sere tongemake des
 Ende si voer van daer thant
 Ter stat daer si hare lief vant.
 Als haer lief geware wert das,
 Dat si weder quam, hi was
 Tirst dat hise hadde versien
 Utermaten blide van dien,
 Ende ontfinse herde wale.
 Nu sal ic van hare die tale
 Ende van Sagrimorre leggen neder,
 Ende sal van Dodinele spreken weder.

*Lantsloot vander Haghedochte*²⁴

Siene liet hem ghebreken ghene sake;
 Si hilden onderlinghe sprake
 Dicken ende te menegher ure.
 § Hier latic bliven die aventure
 Hoe Sagremor lach ghevaen
 Ende daer gi of hebt verstaen;
 Ic sal u tellen na enen dele
 Na deser tale van Doedinele.

Les vers cités peuvent être mis en parallèle avec les lignes suivantes de l'édition Sommer:

Et lors manga saigremors moult volentiers quar moult lauoit desire. Si en merchie moult durement la damoisele. Et la damoisele que saigremors auoit rescousse. qui estoit remese dehors. (quant elle) uit que saigremors estoit en prison. si en fu trop dolante. si sen parti & vint au pauillon a son ami qui latendoit qui moult grant ioie li fist quant il le vit. Mais atant se taist ore li contes de la damoisele & de saigremor & retourne a parler de dodynel²⁵.

On constate que le texte de la *Compilation de Lancelot* s'accorde ici avec celui de Sommer, le poète du *Lantsloot vander Haghedochte* ayant omis, selon toute apparence, de traduire le passage de la demoiselle qui quitte Sagremor pour rejoindre son amant²⁶. Cependant, une note en bas de page de l'édition Sommer suffit à nous garder de conclusions trop hâtives. Sommer remarque, en effet, que la phrase *Et la damoisele (. . .) quant il le vit* ne se retrouve pas dans le manuscrit R ("it has no equivalent in R"). Nous voilà en plein labyrinthe de la tradition manuscrite. Faut-il penser que le *Lantsloot* dépend de R, le manuscrit Royal 19 C XIII de la British Library actuelle? C'est M. Micha qui vient à notre secours. Dans un article paru en 1964, il explique que, pour cette partie du *Lancelot en prose*, il faut distinguer deux versions du texte, la version dite "de Londres" et celle dite "de Paris" (d'après les villes qui hébergent les principaux manuscrits représentant ces deux versions). "Parfois" — écrit M. Micha — "les rédactions divergent complètement: ainsi après la capture de Sa-

gremor par Mathamas (p. 313), la version de Londres fait reparaitre la demoiselle secourue auparavant par Sagremor, et dont il n'a pas été dit alors qu'elle l'avait quitté; dans le texte de Paris elle s'est séparée de Sagremor pour rejoindre son ami et on ne la revoit plus²⁷.

Trois observations s'imposent. D'abord en ce qui concerne l'édition Sommer. Sa valeur, pour nos recherches, se révèle comme très relative²⁸. En se fiant à Sommer, on risquerait de considérer la leçon de R comme une faute isolée, tandis qu'il s'agit en réalité d'une particularité commune à 31 manuscrits et qui est caractéristique de la version de Paris. Ensuite, il faudra compter avec la possibilité que certaines divergences entre les traductions moyen-néerlandaises soient à ramener à des divergences entre les manuscrits français. Troisième observation: les deux traductions en vers ont été exécutées, du moins en ce qui concerne cette partie du texte, indépendamment l'une de l'autre, le poète de la *Compilation* ayant utilisé un manuscrit de la version de Londres et celui du *Lantsloot* un manuscrit de la version de Paris. Est-il besoin d'ajouter que nous attendons avec le plus vif intérêt l'édition du *Lancelot en prose* établie, d'après la version de Paris, par M. Micha, édition qui a été annoncée par la maison Droz de Genève?^{28a}

Traductions "littérales"

Après avoir établi, pour chacune des traductions, de quelle branche de la tradition manuscrite du roman français elle dépend, on peut procéder à la comparaison des textes. Souvent, les traductions s'avèrent très littérales. L'exemple suivant montre un passage où la version des Fragments de Rotterdam, ainsi que celle de la *Compilation de Lancelot*, suivent de très près le texte français. Il est question d'une demoiselle qui se voit obligée d'admettre que Lancelot est incapable de renoncer à son amour pour Guenièvre. Nous citons d'abord le texte de Sommer:

Il est voirs que vous ames vne si haute dame et si uailant. que a paines vous abaisseries vous pour amer vne poure damoisele si comme iou sui. Et certes iou nel di mie pour ce quil ait pucele el monde qui fust digne de vous amer. Et pour ce nel di ie mie que vous encontre vostre volente mames. Si vous dirai que vous feres²⁹.

Voici le même passage, d'après l'un des Fragments de Rotterdam:

Het es waer, ghi mint so edel ene vrouwe ende so hoge, dat ghi u node vernederen sout omme so avelose enē jonfrouwe alse ic ben. Ende sekerlec, ic ne segt daer bi niet dat enege jonfrouwe es in die werelt, die werdech ware u te minne. Ende daer bi ne wille ic niet dat ghi mi mint jegen uwen wille, ende sal u seggen wat ghi doen selt³⁰.

La *Compilation de Lancelot*, tout en présentant une version rimée, ne contient guère de nouveaux détails:

Hets waer, mi dunke gi mint nu
Ene so hoge grote vrouwe,
Ende so wart met goeder trouwe,
Gine sout u niet moegen nedren daer bi
So arme joncfrouwe te minnen alse (mi).
Ic ne segt niet bedi, sekerlike,
Dat enichge joncfrouwe in erderike

Werdich u te minnen ware;
Ic ne segt niet om dat ic begare,
Here, dat gi nu minnet mi,
Ende dan jegen haren wille si;
Ic segge u wat gi sult doen, here³¹.

Plus une traduction, prise dans son ensemble, est "littérale", plus ses déviations, même celles de détail, sont intéressantes. Dans le passage cité ci-après, l'un des Fragments de Rotterdam présente un détail qui manque dans le texte de Sommer aussi bien que dans celui de la *Compilation de Lancelot*. Il s'agit de rechef d'une demoiselle qui s'est éprise de Lancelot:

Edition Sommer:

Lors se uest & appareille au miex quele puet. si (s)en uient deuant lancelot si achesmee que moult ert bele a ueoir.³²

Compilation de Lancelot:

Si begonste hare thant cleden
Ende om te gane gereden
Tote Lancelote al sochte.
Si dede hare ten siensten dat si mochte,
Ende si es te Lancelote gegaen
Scone gepareert, sonder waen³³.

Fragment de Rotterdam:

Doe stoet si op ende dede ane haer himde ende bereidde hare so si best mochte, ende ghinc te Lancelote³⁴.

Dans un article qui va paraître dans les *Leuvense Bijdragen* et dont il a bien voulu nous communiquer une version dactylographiée³⁵, le savant belge M. Marc Joye compare, avec beaucoup de finesse, les deux versions moyen-néerlandaises. A propos du passage que nous venons de citer, il fait remarquer que le détail de la chemise que revêt la demoiselle (*dede ane haer himde*) ne se retrouve pas dans le texte français ("dat in de Franse tekst niet voorkomt"). Et il commente (c'est nous qui traduisons): "Cette 'originalité' est exceptionnelle pour 'Rotterdam'. Cette information est presque gênante dans l'ensemble de ce style non-descriptif"³⁶. M. Joye a-t-il raison? Ne serait-il pas tout aussi bien possible que le traducteur ait trouvé ce détail dans le manuscrit français qu'il avait sous les yeux? Tout aussi bien possible, ou plutôt: beaucoup plus probable. Car voici la leçon de la traduction allemande conservée dans le manuscrit Pal. Germ. 147 de Heidelberg:

Sie stund off und dete ir hemde an, sie bereytt sich so sie allerbast mocht und ging zu Lancelot³⁷.

Mme Maartje Draak a déjà relevé ce passage dans son étude de 1954³⁸. A l'origine, elle avait été tentée d'y voir une indication que la version du manu-

scrit de Heidelberg pourrait être dépendante de celle de Rotterdam — hypothèse qui s'avèrerait insoutenable à la suite d'autres sondages dans le texte. Tout en faisant des réserves préliminaires quant à l'utilité de l'édition Sommer, M. Joye procède comme si ce texte était le seul témoignage accessible du roman français. Méthode dangereuse qui risque d'aboutir à des résultats erronés. L'étude des versions moyen-néerlandaises — comme l'a bien dit Mme Draak — "n'est pas couchée sur un lit de roses — pour toute *preuve* il faudra creuser, à fond, dans les manuscrits français du *Lancelot en prose*"³⁹.

Traductions "libres"

Si les traducteurs suivent leur original français souvent de très près, ils s'en écartent aussi parfois quand bon leur semble. En voici un exemple, bref mais suggestif. A la cour d'Artur, des nouvelles arrivent qui semblent indiquer que Lancelot est mort. Dans le texte de Sommer la réaction de la reine est décrite de la façon suivante:

Quant la royne lentent si ne pot mot dire. ains li fremist li cors. et li cuers li serre si se pasme. Et mesires Gauvain le coert soustenir qui trop en fait grant doel. Et li roys en est si dolans que cest outre mesure. et en pleure des iex de sa teste. Mais duels que nus face ne se prent a celui que la roine maine. Car elle ne se coeure pour nullui. et dist oiant tous que iamais naura ioie quant en son seruice est mors li mielres chevaliers del monde⁴⁰

Mais voici la version du poète du *Lantsloot vander Haghedochte*:

§Doe verniewede dat seer,
Ende metter coninginnen meer
Dan met alle diere waren.
Nochtan lietsi hare misbaren
Te droevene openbare vor oghen:
Si decte hare ende wilt niet toghen
Al uut ende uut die suare smerte
Die har lach te harre herte⁴¹.

L'original: une reine qui d'abord se pâme, puis montre ouvertement sa douleur, un Gauvain qui se lamente, un roi qui donne libre cours à ses larmes. La traduction: une reine qui cache sa *suare smerte*, qui fait la brave. Était-ce ainsi que le poète du *Lantsloot* a supposé qu'une reine doive se comporter? On en viendrait presque à des spéculations (peu fondées du reste) sur le caractère national: la réserve innée des gens du Nord par opposition à l'exubérance gauloise...

Intervention arbitraire du traducteur? Ou déviation due à un copiste français qui s'est voulu "adaptateur" de son modèle? Il y a quatre-vingts ans, c'est pour cette dernière possibilité que, presque forcément, les philologues néerlandais auraient penché. Depuis, nous avons appris que les poètes néerlandais du Moyen Âge ne se sont point crus obligés de produire des traductions aussi littérales que possible. Les traductions de *l'Aiol*, de la *Vengeance Raguidel*, du *Partonopeus de Blois*, du *Roman de la Rose*, contiennent de nombreux passages où c'est à coup sûr le traducteur qui, de propos délibéré, s'écarte de son original. Traduire un roman français signifiait: en produire une adaptation, ou même un remaniement⁴². Cette technique d'adaptation libre a eu ses lois,

fondées sur les arts poétiques de l'époque, et ses usages, nés dans la pratique d'imitation de prédécesseurs admirés. Il s'agit là d'un complexe de conventions poétiques qui, tout en laissant une grande liberté créatrice aux traducteurs, a déterminé leur art.

Pour revenir au *Lantsloot vander Haghedochte*: les nombreuses déviations que présente ce texte ne se retrouvent dans aucun des manuscrits français connus. Le nombre, la consistance, et surtout le caractère de ces déviations justifient, à notre avis, l'hypothèse que nous avons à faire en effet à une adaptation libre du *Lancelot propre*. Il est encore trop tôt pour qu'on puisse définir, avec toute la précision nécessaire, les principes qu'a adoptés le poète en exécutant son travail. Aussi préférons-nous donner, en guise de spécimen, un dernier exemple de son originalité.

On sait que les auteurs de romans arthuriens ont graduellement renoncé aux éléments magiques qui caractérisent, entre autres, les romans de Chrétien de Troyes. C'est au treizième siècle que se manifeste une tendance à expliquer, à rationaliser le merveilleux. Le *locus classicus* est, dans le *Lancelot en prose*⁴³, la description de l'endroit où Lancelot grandit sous la tutelle de la Dame du Lac⁴⁴. Chez Ulrich von Zatzikhofen, le petit Lanzelet est emmené au *Meideland*, domaine féerique situé sous la surface de l'eau; il y est commis à la garde d'une *meerminne*. Dans le *Lancelot propre*, le domaine de la Dame du Lac se trouve dans une forêt; le lac n'est qu'une illusion qui sert à cacher sa demeure: *Si estoit chis herbergemens si cheles que nus ne le peust trouver. Car la samblanche del lac le couroit. si que veus ne pooit estre*⁴⁵. Il y a de fortes indications que cette tendance à repousser le merveilleux s'est encore renforcée dans le *Lantsloot*. Là, il n'est pas question d'un lac; le domaine où Lancelot grandit est caché dans la forêt. Peut-être est-il souterrain, retiré à la vue par la sorcellerie de la "Dame de la Cave" (die *Joncfrouwe vander Haghedochte* — c'est ainsi que s'appelle la Dame du Lac dans cette version moyen-néerlandaise)? Par ce changement de décor, le poète en est même venu à rebaptiser son héros: *Lantsloot* n'est plus "Lancelot du Lac", il est devenu "Lantsloot de la Cave".

Conclusion

Une traduction en prose, une deuxième traduction en vers, virtuose et, semble-t-il, très littérale, une troisième traduction, également en vers, qui, en vérité, est une adaptation libre et fort originale — voilà les textes qui constituent le corpus des traductions moyen-néerlandaises du *Lancelot en prose*. Que l'étude de ce corpus soit intéressante, nous espérons l'avoir démontré dans les pages qui précèdent. Cet intérêt se restreint-il aux seuls chercheurs qui s'occupent de la littérature néerlandaise du Moyen Age? Nous pensons que non. La littérature médiévale a été une littérature européenne; ses oeuvres ont franchi les frontières linguistiques. Aussi les rapports entre la littérature française du Moyen Age et celle des Pays-Bas présentent-ils, à notre avis, pour les néerlandistes comme pour les romanistes, un intérêt commun.

Utrecht, janvier 1978

Instituut De Vooy voor Nederlandse taal- en letterkunde,
Emmalaan 29

NOTES

- 1 Jean FRAPPIER, *Etude sur la Mort le Roi Artu, roman du XIIIe siècle*, 3e éd. revue et augmentée. Genève, 1972 (Publications romanes et françaises LXX), p. 144. Cf. Ferdinand LOT, *Etude sur le Lancelot en Prose*. Augmenté d'un septième appendice dû à Myrrha Lot-Borodine. Paris, 1954 (Réimpression augmentée de l'édition de 1918, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, fasc. 226), p. 107.
- 2 FRAPPIER, *Etude sur la Mort Artu* (voir la note précédente), p. 442.
- 3 Pour une première orientation sur la genèse et la composition du cycle, on peut se référer au chapitre intitulé 'The Vulgate Cycle', par Jean Frappier, dans *Arthurian literature in the Middle Ages. A collaborative History*, edited by R. S. Loomis, Oxford, 1959, pp. 295-318.
- 4 *The Vulgate Version of the Arthurian Romances*. Edited from manuscripts in the British Museum by H. Oskar Sommer. 7 volumes suivis d'un Index. Washington, 1908-1916 (Carnegie Institution of Washington Publications 74; réimpression: New York, 1975). Dans cette édition, le *Lancelot en prose* occupe les volumes III à V.
- 5 *La Mort le Roi Artu, roman du XIIIe siècle*. Edité par Jean Frappier. Genève-Lille, 1954 (Textes littéraires français), p. IX.
- 6 C'est la conclusion de l'étude fondamentale de Mme Maartje DRAAK: *De Middelnederlandse vertalingen van de proza-Lancelot*. Amsterdam, 1954 (Mededelingen der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, Afdeling Letterkunde, Nieuwe Reeks, dl. 17, nr. 7; réimpression: Amsterdam, 1977). Nous laissons de côté ici les problèmes des deux traductions moyen-néerlandaises dont l'existence a été postulée par certains savants; ces traductions auraient servi d'intermédiaires entre le texte français et une ou plusieurs traductions allemandes. Voir sur cette question: H. H. STEINHOF: 'Zur Entstehungsgeschichte des deutschen Prosa-Lancelot', dans *Probleme mittelalterlicher Überlieferung und Textkritik, Oxforder Colloquium 1966*, hrsg. von P. F. Ganz und W. Schröder, Berlin, 1968, pp. 81-95, et Pentti TILVIS: 'Ist der mhd Prosa-Lancelot II (= P II) direkt aus dem Afrz. übersetzt?', dans *Neuphilologische Mitteilungen* 73 (1972), pp. 629-641.
- 7 Voir Maartje DRAAK: *Oude en nieuwe Lancelot-problemen, en de noodzakelijkheid van lezen*. Amsterdam, 1976 (Mededelingen der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, Nieuwe Reeks, dl. 39, nr. 8), pp. 6-10.
- 8 En plus, il y a deux fragments. Le premier, conservé actuellement à Bruxelles, contient 396 vers représentant une partie de la section de la *Charrette du Lancelot en prose*; il a été édité par C. P. SERRURE: 'De ridder met de kar', dans *Vaderlandsch Museum* 4 (1861), pp. 309-323. L'autre fragment contient un passage qui a été conservé également dans la *Compilation de Lancelot*; le fragment provient, par conséquent, d'un autre codex de celle-ci; il a été étudié et édité par Mme M. DRAAK: 'The Workshop Behind the Middle Dutch Lancelot Manuscript The Hague K.B. 129 A 10', dans *Neerlandica manuscripta, Essays presented to G. I. Liefstink* 3, Amsterdam, 1976 (Litterae textuales), pp. 18-37.
- 9 Voir W. P. GERRITSEN: *Die Wrake van Ragisei. Onderzoekingen over de Middelnederlandse bewerkingen van de Vengeance Raguidel, gevolgd door een uitgave van de Wraketeksten*. 2 volumes. Assen, 1963 (Neerlandica Traiectina XIII).
- 10 *Roman van Lancelot (XIIIe eeuw)*. Naar het (eenig-bekende) handschrift der Koninklijke Bibliotheek, op gezag van het Gouvernement uitgegeven door W. J. A. Jonckbloet. 2 volumes. 's-Gravenhage, 1846-1849.
- 11 M. DE VRIES: 'Middelnederlandse fragmenten III: een fragmentje van het eerste boek van den Lancelot', dans *Tijdschrift voor Nederlandsche taal- en letterkunde* 3 (1883), pp. 59-63.
- 12 W. DE VREESE: 'Oude en nieuwe Middelnederlandse fragmenten I: Roman van Lancelot', dans *Tijdschrift voor Nederlandsche taal- en letterkunde* 52 (1933), pp. 289-300.
- 13 Friedrich MEUSER: *Lantsloot van der Haghedochte. Bruchstücke eines neuen mittelniederländischen Artusromans*. Thèse dactylographiée de l'Université de Marburg, 1939. Un exemplaire est conservé à la bibliothèque de la 'Maatschappij der Nederlandse letterkunde' à Leyde; une photocopie se trouve à l'Institut De Vooy's à Utrecht.
- 14 Voir ci-dessus note 6.
- 15 Les seules études parues au sujet du *Lantsloot* sont les suivantes: K. HEEROMA: 'Moriaen (II)', dans *Tijdschrift voor Nederlandse taal- en letterkunde* 89 (1973), pp. 114-140, et, du même auteur: 'Die gene die Lancelote maecte', dans la même revue, 89 (1973), pp. 236-265. Ces deux articles ont été réimprimés dans K. HEEROMA: *Moriaen, Lantsloot en Elegast. Luisterend gelezen*, Leiden, 1973.

- 16 Cette édition a été annoncée par W. P. GERRITSEN: '*Lantsloot vander Haghedochte: fragments of an unpublished Middle Dutch verse translation of the Roman de Lancelot en prose*', dans *Bibliographical Bulletin of the International Arthurian Society* 27 (1975), pp. 167-169. L'édition du *Lantsloot* sera établie par W. P. Gerritsen, F. P. van Oostrom et P. G. J. van Sterkenburg, avec la collaboration d' A. Berteloot.
- 17 J. NOTERMANS et W. DE VREESE: 'Fragmenten van de Middelnederlandsche *Proza-Lancelot*', dans *Tijdschrift voor Taal en Letteren* 19 (1931), pp. 221-251.
- 18 La description en est trop belle pour ne pas la citer en entier: "It was a common and frequent blunder of the scribes of the thirteenth and fourteenth centuries, which caused much trouble and mischief, to let the eye glide unconsciously from a word to a similar one several lines lower down in the column, thus omitting the intervening lines. In order to avoid this error I constructed a sliding indicator with a cardboard ruler covered with soft leather, a strong ribbon of silk attached to a small leather-bag for the reception of a lead-weight, and a clip to be attached to the stand on which the manuscript was placed; this was easily movable from line to line, and just as easily transferable from column to column and from leaf to leaf. This simple apparatus, which, as it could not possibly injure the manuscript, was not objected to in the Department of Manuscripts, greatly simplified my work" (H. O. Sommer dans *The Vulgate Version* — voir la note 4 ci-dessus —, tome I, 'Introduction', p. XXVIII).
- 19 H. O. Sommer, *The Vulgate Version*, tome I, 'Introduction', p. XXIII.
- 20 Très instructive à cet égard est l'étude d'Elspeth KENNEDY: 'The scribe as editor', dans *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Age et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, 2 volumes, Genève, 1970 (Publications romanes et françaises CXII), tome 1, pp. 523-531.
- 21 Alexandre MICHA: 'Les manuscrits du *Lancelot en prose*', dans *Romania* 81 (1960), pp. 145-187; 84 (1963), pp. 28-60 et 478-499.
- 22 Alexandre MICHA: 'La tradition manuscrite du *Lancelot en prose*', dans *Romania* 85 (1964), pp. 293-318 et 478-517; 86 (1965), pp. 330-359; 87 (1966), pp. 194-233. Le dernier article de cette série a été réimprimé dans: Alexandre MICHA: *De la Chanson de geste au Roman. Etudes de littérature médiévale*, Genève, 1976 (Publications romanes et françaises CXXXIX), pp. 273-312. Voir aussi: A. MICHA: 'Etudes sur le *Lancelot en prose* I. Les épisodes du voyage en Sorelois et de la Fausse Guenièvre' dans *Romania* 76 (1955), pp. 334-341; Elspeth KENNEDY: 'The Two Versions of the False Guenivere Episode in the Old French Prose Lancelot', dans *Romania* 77 (1956), pp. 94-104; A. MICHA: 'Tradition manuscrite et versions du *Lancelot en prose*', dans *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne* 14 (1962), pp. 99-106; A. MICHA: 'Lancelot au verger de Corbenic (pour l'étude du *Lancelot en prose*)', dans *Le Moyen Age* 69 (1963), pp. 381-390; A. MICHA: 'Le départ en Sorelois. Réflexions sur deux versions', *Mélanges offerts à Maurice Delbouille*, Gembloux, 1964, pp. 497-507.
- 23 Ed. Jonckbloet (voir ci-dessus, note 10), tome I, vv. 1036-1054.
- 24 Nous citons ici le texte provisoire de notre édition (voir ci-dessus, note 16), vv. 5187-5194.
- 25 Ed. Sommer, tome IV, p. 313, lignes 30-36. Nous omettons les numéros qui, dans le texte de l'édition Sommer, indiquent les folios des manuscrits consultés.
- 26 Dans son article intitulé "Die gene die Lancelote maecte" (voir ci-dessus, note 15), Heeroma, qui du reste se rendait compte de la possibilité que l'édition Sommer ne représente pas l'original du *Lantsloot* ("mogelijk niet precies de versie representeert die de vlaamse dichter voor zich heeft gehad" (p.236)), ne parle pas de ce passage.
- 27 A. MICHA, *Romania* 85 (1964), pp. 505-506.
- 28 Voici le jugement de M. Micha: "Le texte de Sommer est un texte hybride qui combine des rédactions et des manuscrits étrangers les uns aux autres" (*Romania* 87 (1966), p. 195).
- 28a Avril 1978: le premier volume vient de paraître (*Lancelot. Roman en prose du XIIIe siècle*. Edition critique avec introduction et notes par Alexandre Micha. Tome I. Paris-Genève, 1978 (Textes littéraires français). Le texte édité dans ce volume correspond aux pages 1-155 de l'édition Sommer).
- 29 Ed. Sommer, tome V, p. 83, lignes 23-27.
- 30 Cité d'après notre édition-en-préparation; cf. l'ed. Notermans-De Vreese (voir ci-dessus, note 17), p. 238.
- 31 Ed. Jonckbloet, tome I, vv. 12.980-12.991. Le mot (mi) a été ajouté par le correcteur. Voir W. P. Gerritsen: 'Corrections and Indications for Oral Delivery in the Middle Dutch Lancelot Manuscript The Hague K.B. 129 A10', dans *Neerlandica manuscripta, Essays*

- presented to G. I. Liefinck 3, Amsterdam 1976 (Litterae textuales), pp. 39-59.
- 32 Ed. Sommer, tome V, p. 81, lignes 30-31. (*s/en* est une émendation de Sommer.)
- 33 Ed. Jonckbloet, tome I, vv. 12.803-12.808.
- 34 D'après notre édition-en-préparation; cf. l'éd. Notermans-De Vreese (voir ci-dessus, note 17), p. 232.
- 35 Marc JOYE: 'De Middelnederlandse *Lancelot*: de Rotterdamse prozafragmenten vergeleken met de Haagse versvertaling. Bijdrage tot de kennis van de vertaaltechniek van middeleeuwse auteurs', à paraître dans les *Leuvense Bijdragen*. (Avril 1978: l'article vient de paraître dans les *Leuvense Bijdragen* 66 (1977), pp. 403-431.)
- 36 Voici le texte de la citation: "Die 'originaliteit' is uitzonderlijk voor 'Rotterdam'. Die mededeling stoort haast in het geheel van die niet-beschrijvende stijl."
- 37 Voir *Lancelot*, Nach der Kölner Papierhandschrift W.f^o 46* Blankenheim und der Heidelberger Pergamenthandschrift Pal. Germ. 147 hrsg. von Reinhold Kluge, tome II (Berlin, 1963: Deutsche Texte des Mittelalters 47), p. 252, lignes 10-11.
- 38 Maartje DRAAK, *Mnl. vertalingen proza-Lancelot* (voir ci-dessus, note 6), p. 17.
- 39 Maartje DRAAK, *Mnl. vertalingen proza-Lancelot*, p. 18.
- 40 Ed. Sommer, tome IV, p. 214, lignes 26-32.
- 41 D'après notre édition-en-préparation, vv. 4151-4158.
- 42 Voir W. P. GERRITSEN: 'Les relations littéraires entre la France et les Pays-Bas au Moyen Age; quelques observations sur la technique des traducteurs', dans les *Actes du Septième Congrès de la Société Française de Littérature Comparée, Poitiers 27-29 Mai 1967, Moyen Age et Littérature Comparée*. Paris, 1967, pp. 28-46.
- 43 Voir E. M. KENNEDY: 'The role of the supernatural in the first part of the Old French prose *Lancelot*', dans *Studies in medieval literature and languages in memory of Frederick Whitehead*. Manchester, 1973, pp. 173-184.
- 44 Voir l'article cité dans la note précédente, et F. LOT: *Etude sur le Lancelot en prose* (voir ci-dessus, note 1), p. 272 et p. 470; U. RUBERG: *Raum und Zeit im Prosa-Lancelot*, München, 1965 (Medium Aevum. Philologische Studien 9), pp. 42-43; P. MENARD: *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Age (1150-1250)*, Genève, 1969 (Publications romanes et françaises CV), p. 393; L. A. PATON: *Studies in the Fairy Mythology of Arthurian Romance*, 2e éd., "enlarged by a survey of scholarship on the fairy mythology since 1903 and a bibliography by R. S. Loomis", New York, 1970, p. 187, note 2; J. FRAPPIER: 'L' "institution" de Lancelot dans le *Lancelot en prose*', réimprimé dans *Amour Courtois et Table Ronde*, Genève, 1973 (Publications romanes et françaises CXXVI), pp. 170-179, en particulier p. 173.
- 45 Ed. Sommer, tome III, p. 22, lignes 20-22.